

GRÈVE ^{Dans les} EIC NATIONALE 23 - 24 février 2024

DE LA CIRCULATION FERROVIAIRE

Chapitre VI: Pourquoi un préavis sur ces dates/heures en particulier ?

Le week-end du Vendredi 23 Février et Samedi 24 Février 2024, c'est le "maxi chassé-croisé" des vacances d'hiver (seul W.E commun aux 3 Zones de vacances A, B, C), l'une des plus grosses journées pour l'entreprise.

Notre pouvoir de nuisance est maximum.

Les possibilités pour la boîte d'invisibiliser notre action sont limitées.

Schématiquement, sur ce week-end exceptionnel, les services les plus impactants du point de vue de la circulation ferroviaire, sont :

- **Vendredi 23** : la soirée
- **Samedi 24** : la matinée ET la soirée.

C'est bien sur ces 3 services qu'un (très) gros plan de transport est prévu.

Les EIC Alpes (samedi 24 = plus grosse journée de l'année), RA PSE sont spécialement en tension sur ces deux journées (donc avec un très fort impact de la grève). Pour ces trois EIC ces deux journées sont dans le top 5 des plus « bankable » de l'année.

Et nous devons rappeler **aux collègues qui se sentent moins concerné par ces "trains neige"** (chantiers FRET, voies de service etc) qu'en se mettant en grève soit ils provoquent la fermeture de leur chantier, soit ils "occupent" un chasseur de primes (EAC, "Volontaire de l'infra, certains DPX ou autre sombre personnage) qui par conséquent ne sera pas dispo pour sévir dans un poste "dimensionnant" pour le trafic voyageur.

Ceci étant dit, il faut voir que de (très) nombreux trains supplémentaires sont mis en circulation (TGV, TER) **à l'arrivée et au départ de TOUTES les régions (tous les EIC)** vers et en provenance des multiples stations de ski.

C'EST DONC BIEN SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, SUR TOUS LES POSTES DE TOUS EIC QU'IL FAUT SE MOBILISER !!

c'est bon, t'as tout compris ??

Alors vas-y, toi aussi, pose ta D21 !!



Plus d'infos, plus de tracts, le préavis, le formulaire D21 : VOIR AU DOS

LIAISON NATIONALE





Chapitre I :	Encore un préavis SUD... Mais pour faire quoi au juste ??
Chapitre II :	C'est quoi le but d'une grève spécifique aux agents des EIC ?
Chapitre III :	Et Pourquoi un mouvement national en complément des luttes locales ?
Chapitre IV :	Pourquoi dans les EIC on a pas un appel à la grève unitaire des syndicats ?
Chapitre V :	sur la fiche de paye, pourquoi se focaliser sur la ligne « indemnité Circulation » ?

Chapitre VI: Pourquoi un préavis sur ces dates/heures en particulier ?

Pour convaincre tous nos collègues,
retrouve au format PDF ce tract et les autres chapitres avec toutes les infos,
la DCI et le RCC, le préavis et un formulaire D2I
EN FLASHANT CE CODE !!



FEDERATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES



Monsieur Mathieu Chabanel
Président Directeur Général SNCF Réseau
15/17, rue Jean-Philippe Rameau
93210 ST DENIS

Objet : Préavis de grève Paris le 31/01/2024

Monsieur le Président Directeur Général,

Conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève pour la période du vendredi 23 février 2024 à 11h00 au samedi 24 février 2024 à 23h00

Celui-ci couvre tous les agents de l'ensemble des Établissements Infrastructure Exploitation (EIC) du périmètre de la S.A. SNCF RESEAU, quels que soient leurs grades ou leurs fonctions, ainsi que tous les agents susceptibles de les remplacer dans leurs fonctions

Ce préavis fait suite à notre DCI déposée le 19/01/2024, ayant donné lieu à la réunion de concertation qui s'est tenue le 22/01/2024. En effet, à l'issue de plusieurs heures de discussion entre les représentants de SNCF Réseau et la délégation de notre organisation syndicale, il s'avère qu'aucun accord n'a pu être trouvé sur les différents sujets sur lesquels nous vous avons alerté, à savoir :

- le passage à 15 minutes du temps de remise de service incrémenté sur le compteur TY afin que celui-ci profite réellement aux agents.
- la mise en place de roulements en 5 lignes sur tous les postes en 3*8 intégral.
- Des embauches massives pour d'une part mettre fin au sous-effectif chronique dans les EIC, et d'autre part mettre en place des roulements moins pathogènes, types « 5 lignes ».
- La revalorisation de l'indemnité opérationnelle circulation à hauteur de 300€ / mois.

Dans l'attente d'être reçus, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour la fédération SUD-Rail,
Vincent PINOT



FÉDÉRATION SUD- Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 SAINT DENIS
TEL: 01 42 43 35 75 sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

